



Mairie d'Anvin  
258 Rue d'Hesdin  
62134 ANVIN  
Tél : 03/21/03/56/72  
mairie@commune-  
anvin.fr

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANVIN  
EN DATE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2024**

Date de convocation : le vendredi 9 Février 2024

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le Jeudi 15 Février 2024 à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur OLIVIER André, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

**Absent** : PETIT Freddy

**Absents excusés** : DUPLOUY Céline, OBOEUF Sylvie

Le Président de séance ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur LECLERCQ Pascal est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire.

**Ordre du jour de la séance** :

- Nouvelle à partager depuis le dernier conseil
- Délibération sur les zones d'énergies renouvelables
- Point sur les investissements à venir : devis, subventions
- Ressources humaines
- Questions diverses
- Calendrier

La séance est ouverte, Monsieur le Maire informe le conseil de l'intention de démission de Céline DUPLOUY.

Ensuite concernant les travaux de la clôture du cimetière à l'église, des devis sont en cours.

Il informe de l'achat de 2 onduleurs pour la sauvegarde au secrétariat.

Pour les travaux NEXITY, les tuyaux sont détournés pour éviter qu'ils ne passent sous le bâtiment.

**Différents travaux :**

Salles des Fêtes : remise en état du sous-bassement,

à l'école : mur arrière (devis en cours)

Les travaux d'éclairage public : démarrage en Avril

SOMETEC : 2 devis en cours

Espace Ludo Sportif : Devis Entreprise DUFFROY ; subventions région et département en cours

Monsieur le Maire explique les différentes énergies renouvelables. Le Conseil délibère et décide de garder la solaire et l'éolien (10 voix).

Le Maire informe qu'il a commencé les entretiens individuels pour les agents.

Pour le manque de place au cimetière, le conseil propose de rencontrer les exploitants alentour pour trouver une solution.

Ainsi fait et délibéré les an, mois et jours sus-dits,

Publié le 21 Février 2024

Transmis au contrôle de légalité le 21 Février 2024

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Le Maire
		